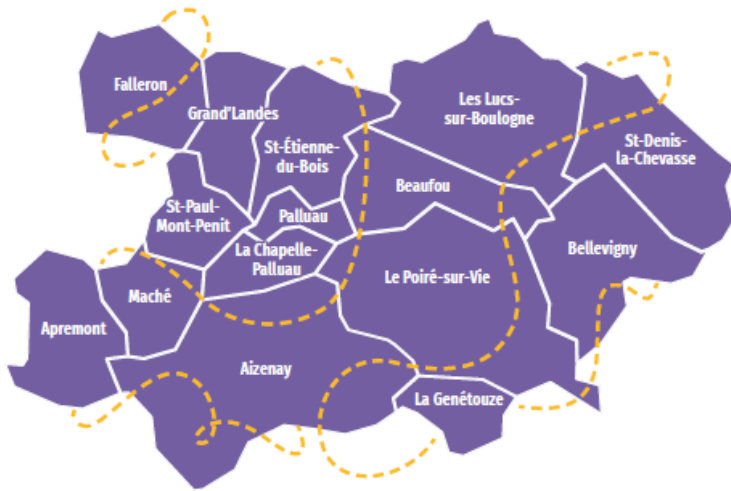


RETROUVEZ LE RELAIS PETITE ENFANCE

Un service **itinerant**
sur les 15 communes



relaispetiteenfance@vieetboulogne.fr
02 51 31 93 18

Communauté de communes Vie et Boulogne
24 rue des Landes, ZA La Gendronnière
85170 Le Poiré-sur-Vie

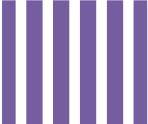


Relais petite enfance

INFORMER, ACCOMPAGNER,
ANIMER, ORIENTER

CHARTRE des Matinées
Ressources et Eveil





Cette Charte présente les valeurs véhiculées par le Relais, la place de chacun et les règles de vie commune lors de ces temps collectifs.

POURQUOI LE RELAIS PETITE ENFANCE PROPOSE DES MATINEES RESSOURCES ET EVEIL ?

Le Relais Petite Enfance est missionné par la CNAF et la Communauté de communes Vie et Boulogne pour participer à la professionnalisation des assistants maternels, accueillir, informer et orienter, parents et professionnels. Il propose aux assistants maternels, gardes à domicile et aux enfants accueillis des temps collectifs réguliers en itinérance sur tout le territoire dits « **matinées ressources et éveil** ».



LES VALEURS PORTEES PAR L'EQUIPE

**Respect mutuel - Bienveillance - Professionnalisme -
Transmission - Partage - Entraide - Collaboration - Adaptabilité
- Neutralité - Respect de la singularité**

LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DES MATINEES D'EVEIL

Respect mutuel (adultes et enfants) de la santé, de la sécurité, de la moralité, de la dignité, de l'individualité et de l'intimité

Respect du collectif et de ses règles

Discrétion (personnelle et professionnelle)

Eviter les jugements de valeur au profit de l'écoute et de la bienveillance

Adopter une posture professionnelle active

LES ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES

La **bienveillance** (Communication bienveillante, toute forme de punition, humiliation, étiquetage sont proscrits, Respecter et accompagner les émotions de l'enfant, veiller au bien-être et à la sécurité physique et affective)

La **motricité libre**

Le **respect du rythme de l'enfant** (Observation de l'enfant et adaptation aux rythmes de sommeil, de développement ...)



QUI PEUT Y PARTICIPER ?

Les **Assistants maternels** du territoire,
Les **Gardes à domicile** du territoire,
Les **enfants de moins de 4 ans** accueillis par un AM ou un garde à domicile

QUELLE PLACE ET QUEL INTERET POUR L'ASSISTANT MATERNEL ?

Prendre une **place active** et participative

Rester le **repère** rassurant et l'**accompagnant privilégié de l'enfant**

Observer l'enfant évoluer dans un groupe et bénéficier d'un espace d'expérimentations différent du domicile

Accompagner l'enfant dans ses découvertes au sein d'un espace adapté hors du domicile

Prendre plaisir à (re)découvrir de nouveaux outils

Trouver un **espace ressource**, de rencontre avec d'autres professionnels de la Petite Enfance, d'échange, d'informations, de soutien dans sa pratique et de partage - **Rompre l'isolement**



QUELLE PLACE ET QUEL INTERET POUR L'ENFANT ?

- **Prendre plaisir**
- **Expérimenter**
- **Faire des découvertes sensorielles, culturelles, sociales**
- **Echanger**
- **Observer**
- **S'imprégner**
- **Rencontrer d'autres enfants et adultes**
- **Evoluer au sein d'un petit collectif**

QUEL EST LE ROLE DE L'ANIMATRICE DU RELAIS ?

Veiller au respect du cadre des matinées (mise en œuvre de la présente charte)

Proposer un espace adapté à l'accueil de la petite enfance, sécurisé et sécurisant, et **donner matière à l'exploration** des jeunes enfants

Se faire relais d'informations relatives à la professionnalisation (événements, veille pédagogique...) – **Soutenir, accompagner, orienter**

Favoriser les échanges de pratiques professionnelles et **faire du lien** entre les professionnels et avec les intervenants

Veiller au bien-être des enfants et des adultes lors des matinées

QUESTIONS - REPONSES

Comment participer ?

Il suffit de vous inscrire aux matinées des communes de votre choix (Inscriptions en ligne à chaque vacances scolaires – Informations et accompagnement auprès du Relais)

Je n'ai pas mon planning à l'avance...

Inscrivez-vous quand même, vous réajusterez avec votre animatrice quand vous aurez votre planning.

Et les bébés, peut-on les emmener ?

Oui, dès lors que son rythme et son bien-être sont respectés... (Le respect du rythme de sommeil de chaque enfant reste prioritaire.)



Si j'ai un empêchement ou un changement de planning ?

Vous pouvez annuler à tout moment auprès de votre animatrice, un sms suffit, votre place sera proposée à un(e) collègue sur liste d'attente.

Si un des enfants est malade...

Son bien-être et la santé du groupe sont des priorités.

Vous êtes les plus à même de juger de l'état de santé de l'enfant et de sa capacité à profiter du moment. (Exemple en cas de fièvre, il sera probablement plus à son aise au calme de votre domicile, dans un environnement familial et évitera ainsi de partager ses microbes aux autres enfants.)

Peut-on prendre des photos ?

Oui, ponctuellement, dès lors que vous restez disponible pour accompagner l'enfant et dans le respect du droit à l'image de chaque enfant. Les vidéos sont exclues.

Les horaires de matinées sont ils fermes ?

Non, pas de panique, les horaires sont souples pour un accompagnement serein des enfants (sauf séances particulières comme l'éveil musical ou les spectacles ...)